

La parole aux citoyens

BILAN D'ACTIVITÉ 2022









Présentation

Vienne Condrieu Agglomération comprend 30 communes et plus de 90 000 habitants. L'Agglo Répartition femmes/hommes couvre une superficie de 419 km². C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui intègre des communes des deux rives du Rhône.

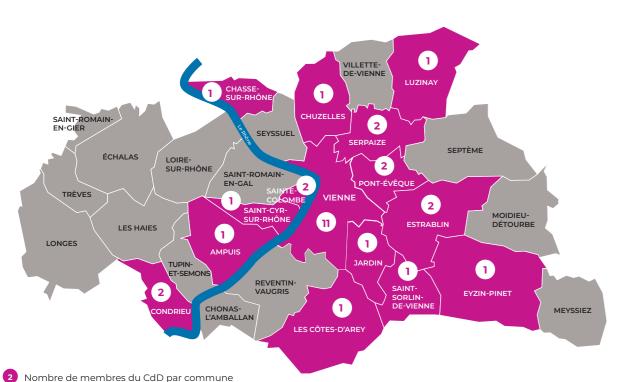
Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative créée par la loi. Il a été mis en place dès 2004 sur le territoire et a évolué au fur et à mesure des années, au regard des attentes de l'Agglo et de son périmètre géographique.

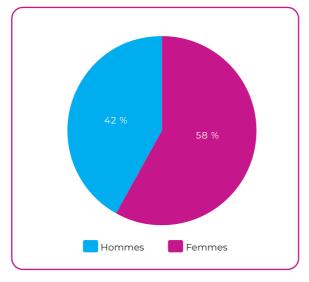
Le CdD est ouvert à toute personne habitant, travaillant ou étudiant sur le territoire.

L'effectif du Conseil de Développement

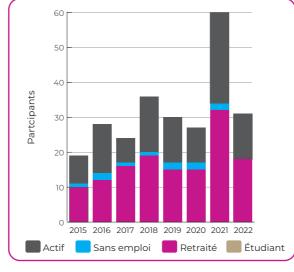
31 membres au 31 décembre 2022

Dont trente membres résident et un membre travaille sur le territoire.





Situation des membres



Source: Vienne Condrieu Agglomération - Données Ivoire au 31 décembre 2022

Rappel des missions du Conseil de Développement

En novembre 2020, Vienne Condrieu Agglomération a confié trois missions au CdD:

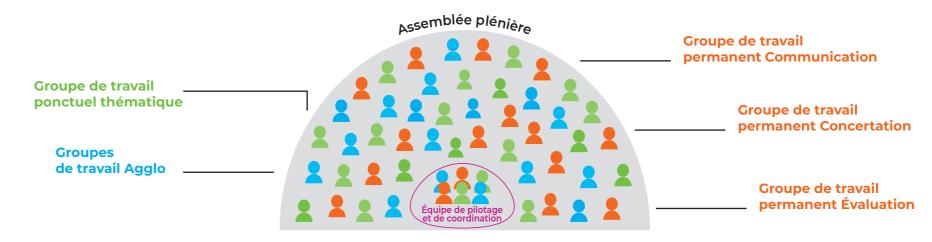
- > Accompagner les démarches de concertation permettant d'associer les habitants aux projets du territoire ;
- > Contribuer à l'évaluation de la politique publique en apportant un regard citoyen sur les critères identifiés par l'Agglo;
- > Être force de proposition auprès des élus.

Le fonctionnement du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement s'appuie sur :

- > Le protocole de coopération qui régit les liens entre Vienne Condrieu Agglomération et le CdD. Ce document pose précisément le cadre de fonctionnement du CdD et les modalités de coopération pour la période 2020-2026;
- > Un règlement intérieur écrit et voté en assemblée plénière par les membres du Conseil de Développement. Il définit les règles de composition, de fonctionnement et de contribution, dans le respect du protocole de coopération avec l'Agglo;
- > Une charte de bon fonctionnement, élaborée en 2022, qui fixe les règles éthiques et les bonnes pratiques pour bien travailler ensemble.

Composé de citoyens bénévoles, le CdD s'organise à ce jour autour d'une assemblée plénière, d'une équipe de pilotage et de coordination et de groupes de travail. L'assemblée plénière est l'instance décisionnaire. Elle se réunit au moins trois fois par an.

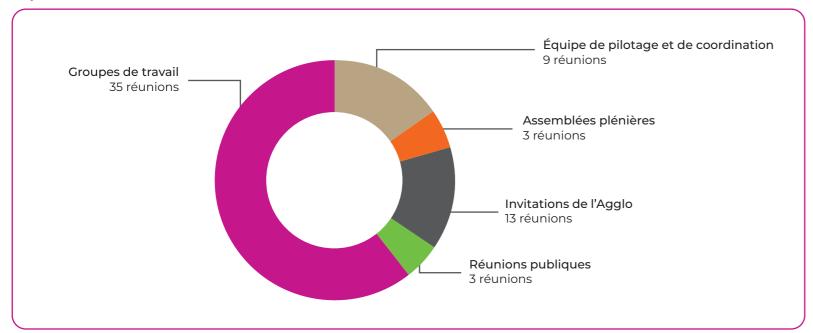


Présentation

En chiffres

- > 12 réunions du groupe de travail Économie circulaire ;
- > 10 réunions du groupe de travail Communication ;
- > 9 réunions du groupe de travail Évaluation ;
- > 4 réunions du groupe de travail Concertation ;
- > 9 réunions de l'équipe de pilotage et de coordination ;
- > 3 assemblées plénières ;
- > 13 invitations de l'Agglo : CCES, GT vélo, GT santé ;
- > 3 réunions publiques.

Répartition des réunions sur l'année



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Données Ivoire au 31 décembre 2022

Temps forts

Contexte

En 2022, le Conseil de Développement a :

- > **Participé à la concertation 3P** lancée sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération sur les thématiques du climat, de la mobilité et du logement ;
- > Participé aux événements organisés en direction des habitants : Vélo village et salon « Ensemble, animons notre santé » ;
- > Apporté un regard citoyen sur les travaux conduits par les services de l'Agglo, notamment dans le cadre de l'élaboration du futur programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et du schéma touristique;
- > Rédigé et finalisé les documents structurants relatifs à son organisation : guide d'accueil et guide du référent des groupes de travail.



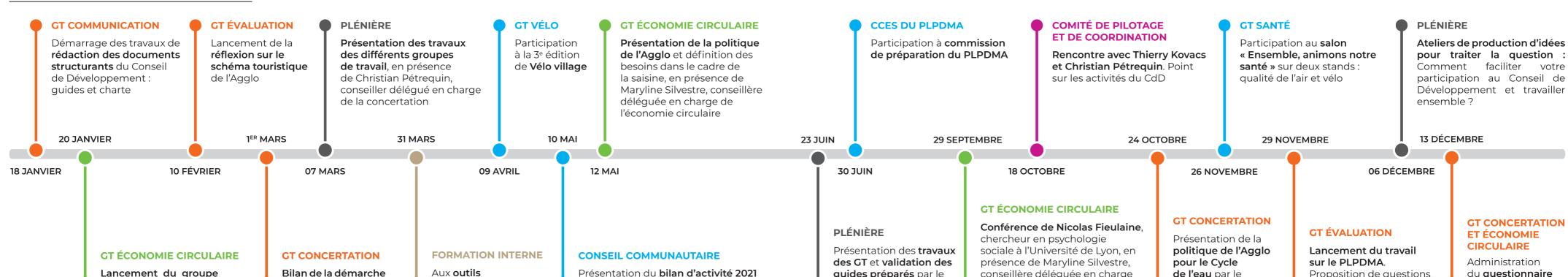






Source : Vienne Condrieu Agglomération - CGN Prods

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



GLOSSAIRE

CCES: Commission consultative d'élaboration et de suivi

Lancement du groupe

de travail thématique

Concertation 3P: Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan de Mobilité,

Programme Local de l'Habitat

GT: Groupe de travail

PLPDMA: Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés



du Conseil de Développement

Aux outils

de communication

de concertation 3P

quides préparés par le GT Communication

conseillère déléquée en charge de l'économie circulaire

de l'eau par le directeur du service

Proposition de questions évaluatives et indicateurs

du **questionnaire** économie circulaire





Source: Vienne Condrieu Agglomération

Groupes de travail

Concertation

Le groupe de travail a poursuivi sa mission d'accompagnement de l'Agglo dans le cadre de la concertation autour de la démarche 3P : Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan de Mobilité, Programme Local de l'Habitat.

Le groupe de travail a animé six rencontres avec les habitants du territoire :

- > Quatre ateliers participatifs à Ampuis, Chuzelles, Estrablin et Sainte-Colombe ;
- > Deux cafés-jeunes auprès des lycéens des lycées Ella Fitzgerald et Galilée.

Il a ensuite participé au démarrage de la concertation dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) :

- > Finalisation du questionnaire proposé aux habitants permettant d'établir un diagnostic du service gestion des déchets de l'Agglo;
- > Co-construction du questionnaire avec le groupe de travail Économie circulaire dans le cadre du projet « Comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique » :
- > Exploitation des questionnaires des 479 contributions déposées sur la plateforme Vienne Condrieu Concertation.

Communication

L'activité du groupe de travail est étroitement liée aux travaux des autres groupes et aux décisions de l'assemblée plénière :

- > Rédaction et finalisation du guide d'accueil;
- > Mise à jour du guide du référent ;
- > Élaboration de la charte du bon fonctionnement :
- > Rédaction des articles de l'Agglomag pour illustrer l'activité des groupes de travail ;
- > Élaboration du bilan d'activité 2021 et préparation du bilan d'activité 2022;
- > Mise à jour des contenus du site internet et des publications Facebook.



Source: Vienne Condrieu Agglomération

Économie circulaire

Les moments forts de ce groupe de travail ont été les suivants :

- > Travail de relecture et de décryptage de la saisine avec une montée en compétence du groupe sur la thématique. Ceci s'est notamment traduit par une rencontre avec les services et Maryline Silvestre, conseillère déléguée en charge de l'économie circulaire, une conférence animée par Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale à l'Université Lyon 2 et enseignant sur l'intégration de la psychologie sociale dans la conception des politiques publiques, des recherches sur le net, etc.;
- > Participation à la commission consultative d'élaboration et de suivi du PLPDMA avec un travail de groupe et des propositions d'idées pour alimenter le futur programme ;
- > Travail conjoint avec le groupe Concertation pour rédiger puis analyser le questionnaire du CdD complémentaire à celui de l'Agglo;
- > À partir des connaissances acquises et l'exploitation des résultats de la concertation, formalisation du contenu d'un guide de l'écocitoyen (fond et forme), en co-construction avec l'Agglo.

Évaluation

La méthode de travail utilisée l'année précédente pour la stratégie agricole a été appliquée au schéma touristique 2019-2024.

- > Appropriation des objectifs stratégiques du schéma touristique et sélection des actions prioritaires à étudier;
- > Réflexion collective et élaboration des questions évaluatives à se poser du point de vue des citoyens ;
- > Identification des critères d'évaluation à proposer ;
- > Présentation au directeur général adjoint de l'Agglo, en charge du développement touristique, et au directeur de Vienne Condrieu Tourisme ;
- > Travail d'approfondissement sur la stratégie d'accueil hors les murs avec propositions d'actions.

Le groupe de travail a ensuite choisi de reporter l'étude du cycle de l'eau pour donner la priorité aux travaux sur l'élaboration du futur programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Le but est de faire des propositions en amont de l'adoption de ce programme en faveur de la réduction des déchets, en écho au travail conduit par les autres groupes et l'Agglo.



Source : Vienne Condrieu Agglomération

3

C

Participation aux instances de l'Agglo

Les membres du CdD sont régulièrement invités à participer aux travaux de l'Agglo lors de commissions, groupes de travail ou événements sur le territoire (exemple : présentation de la stratégie agricole).

Groupe vélo

Participation aux réunions organisées par l'Agglo, notamment dans le cadre de la révision du futur schéma directeur vélo.

Création de trois parcours découvertes, dans Vienne et le long de la ViaRhôna, pour faciliter ou motiver la remise en selle de personnes qui pratiquent peu le vélo et lever les appréhensions pour rouler en ville.

Mise en place d'une exposition grand public sur les obligations prévues par le code de la route, les aménagements cyclables, l'équipement du cycliste et du vélo pour une pratique en toute sécurité.

Participation au Vélo village en avril 2022.

Groupe santé

Participation au salon « Ensemble, animons notre santé » en novembre 2022, avec la présence du Conseil de Développement sur deux stands : qualité de l'air et vélo.



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Cédric Trémélo



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Cédric Trémélo

Feuille de route 2023

Évaluation

Le groupe finalisera sa contribution au programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Il engagera d'autres réflexions liées aux politiques conduites par l'Agglo dont par exemple le cycle de l'eau.

L'objectif est de pouvoir apporter le regard du citoyen en amont de la conception des schémas, programmes ou plans d'actions et de pouvoir dialoguer avec les élus et les techniciens sur les indicateurs retenus.

Concertation

Le groupe de travail est disponible pour accompagner d'autres démarches de concertation initiées par la collectivité et le CdD.

En s'appuyant sur l'expérience acquise avec les concertations sur les 3P et l'économie circulaire, il propose de rédiger un document pratique sur le regard citoyen et la conduite de concertation sur le territoire.

Économie circulaire

« Comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen? »

Pour mémoire, les travaux de ce groupe répondent à la saisine du 15 décembre 2021, co-signée par Thierry Kovacs et Christian Pétrequin.

Le groupe finalisera les contributions aux travaux de la commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Il prévoit notamment la co-construction avec les services de l'Agglo d'un guide de l'écocitoyen dont la parution est prévue lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets en novembre 2023.

Circuits courts

Il est prévu de lancer ce groupe de travail en mai 2023 avec une visite du Printemps des fermes, événement organisé par l'Agglo.

Communication

- > Articles de l'Agglomag en lien avec l'actualité des groupes de travail et du CdD ;
- > Finalisation du guide du référent ;
- > Diffusion des lettres d'info;
- > Mise à jour du site internet et des publications Facebook;
- > Préparation du bilan d'activité 2023.

10 —







04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

(f) Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération